

RCS : SARREGUEMINES

Code greffe : 5752

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SARREGUEMINES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 00328

Numéro SIREN : 917 510 638

Nom ou dénomination : 50 nuances de pierres

Ce dépôt a été enregistré le 31/05/2023 sous le numéro de dépôt 1517

50 NUANCES DE PIERRES
Société par actions simplifiée
au capital de 120 euros
Siège social : 62 RUE PRINCIPALE, 57510 GRUNDVILLER
917 510 638 RCS SARREGUEMINES

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 08 DECEMBRE 2022

L'an deux-mille-vingt-deux
Le 08 décembre
A 10 heures 30,

TRIBUNAL JUDICIAIRE

27 MARS 2023

Les associés de la société 50 NUANCES DE PIERRES se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation verbale. SARREGUEMINES

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur FABIEN PRIM, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur ALAIN PHILIPPE est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 1200 actions sur les 1 200 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

2

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement du Directeur Général démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur BEN ABDALLAH EL AMJED de son mandat de Directeur Général à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Directeur Général, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

Monsieur KARAYER TAMER
Né à ADANA en TURQUIE le 06/08/1971
De nationalité Turque
Demeurant 47 rue des Tuileries, 57510 PUTTELANGE AUX LACS

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur KARAYER TAMER disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur KARAYER TAMER aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

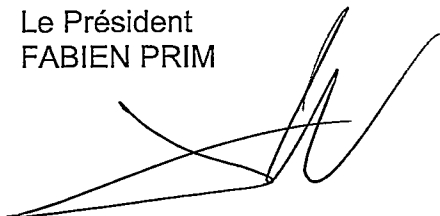
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

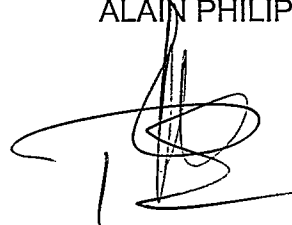
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
FABIEN PRIM

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Le secrétaire
ALAIN PHILIPPE

A handwritten signature in black ink, featuring a large, circular loop and several smaller strokes, including a vertical line and a horizontal line at the bottom.

2000

1